

CHAP'actu

Mensuel d'information municipale / Juin 2020

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur www.lachapellethouarault.fr
Et sur la page Facebook / La Chapelle-Thouarault

n°83

NOUVELLE MUNICIPALITÉ INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAPELLE -THOUARAUULT 2020-2026 P.2



Régine Armand,
Maire de la Chapelle-Thouarault

Le confinement de la population est intervenu au lendemain des élections. Nous avons dû nous adapter et l'ensemble des élus, du précédent mandat et du nouveau, ont uni leurs forces pour faire face à cette situation exceptionnelle.

Un service minimum d'agents, d'élus et de bénévoles a assuré le fonctionnement de la commune. Une permanence téléphonique pour les habitants a permis une continuité des services municipaux.

Le CCAS a pris contact avec les aînés de la commune et des numéros d'urgence ont été diffusés pour aider les citoyens dans la difficulté. Un accueil des enfants des personnels prioritaires a été assuré à l'école. En relation avec les services de la Préfecture, nous avons formulé une demande de dérogation pour la tenue du marché hebdomadaire et accompagné ses tenues chaque mercredi.

Je veux remercier les commerçants communaux qui se sont adaptés et offert la possibilité de s'approvisionner chaque jour de la semaine. Ne les oublions pas et continuons à les soutenir en les fréquentant. Un grand merci aux infirmières qui ont sillonné la commune en maintenant un service de soin de proximité sans faillir. Nous avons organisé la distribution de masques *grand public* avant le déconfinement et ceci grâce à la mobilisation de nombreuses chapelthouaraines.

J'ai pu apprécier l'élan de solidarité de nos concitoyennes pendant cette épreuve et grâce à elles, 700 masques ont pu être cousus puis distribués, venant compléter les 1600 autres masques achetés via la Métropole.

À cela s'est ajouté l'orage de la nuit du 9 au 10 mai. Plus de 150 logements ont été inondés avec souvent beaucoup de dégâts. La commune a lancé une demande de reconnaissance en catastrophe naturelle auprès de la préfecture. Et pour finir, un incendie est survenu le 22 mai, dans un immeuble appartenant à Aiguillon, allée du Talweg, fort heureusement sans dommage pour les locataires.

L'équipe municipale est installée depuis le 26 mai et comme annoncé nous allons poursuivre les projets déjà engagés, avec du retard au vu des circonstances particulières de ces derniers mois. Vous avez pu voir les travaux de fondations de la future maison sénior commencer. Vous serez informés de chaque événement important via les différents réseaux de communication communaux. Le prochain Conseil municipal définira les diverses délégations que chacun des élus prendront. Vous serez bientôt sollicités pour participer aux groupes de travail *projet* qui seront constitués. Nous espérons que vous-même et vos proches avez pu passer au mieux cette période difficile et restons à votre écoute.

Régine Armand et son équipe municipale



Myriem Trehin,
1^{ère} adjointe déléguée aux finances,
aux affaires scolaires et périscolaires,
à la jeunesse et à la communication



Patrick Morre,
2^e adjoint délégué au cadre de vie,
aux relations avec les associations
et aux questions agricoles



Christiane Bouquet,
3^e adjointe déléguée à la culture
et aux affaires sociales



Jean Magand,
4^e adjoint délégué à l'urbanisme
et projets d'aménagement,
au développement durable,
au patrimoine bâti communal
et projets d'équipement,
et aux terrains de sport et aires de jeux



Rozenn Padeloup,
conseillère déléguée aux animations
auprès de l'enfance et de la jeunesse
et à l'organisation des fêtes et cérémonies



Jean-Jacques Ravel,
conseiller délégué à l'organisation
d'événements culturels et sociaux,
et aux moyens d'information municipale

NOUVELLE MUNICIPALITÉ INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAPELLE - THOUARAUULT 2020-2026

Les élections municipales ont eu lieu le 15 mars à la Chapelle-Thouarault. La liste, *Tous acteurs de notre avenir*, avec en tête de liste Mme Régine Armand a été élue par 556 votes exprimés et une participation de 39,58%. L'installation du Conseil municipal a eu lieu le 26 mai 2020.

FONCTIONNEMENT DES SERVICES ACTUELLEMENT

■ ACCUEIL DE LA MAIRIE

Il est demandé de privilégier les échanges par mail et téléphone avec les services municipaux, et de ne se déplacer en Mairie qu'en cas de nécessité. L'accueil physique est restreint. En cas de déplacement en Mairie, le port du masque est demandé.

Vous pouvez contacter la Mairie :

• **par mail** / mairie@lachellethouarault.fr

• **par téléphone**

au 02 99 07 61 41

Mardi 14h00 - 17h00

Vendredi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

au 06 31 10 91 02

Lundi 14h00 - 18h00

Mercredi et jeudi 9h00 - 12h00

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi 14h00 - 17h00

Vendredi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

ou sur rendez-vous en cas de nécessité.

■ CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain Conseil municipal est le mercredi 17 juin à 19h30, à la salle du Conseil de la mairie.

■ MASQUES EN TISSU : IL EN RESTE !



Toute personne qui n'a pas pu se déplacer ou qui a besoin d'un second masque (pour prendre les transports en commun ou pour son travail par exemple) peut s'en procurer un.

Vous, ou une personne que vous aurez désignée, pouvez passer aux heures d'ouverture de la mairie, avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile. Une attestation de domicile vous sera demandée ainsi que le livret de famille si vous voulez prendre un masque pour une personne de votre foyer.



Daniel Lebois,
conseiller délégué à la vie quotidienne
(propreté et sécurité des espaces publics,
éclairage public,...)



Erwan Detoc,
conseiller délégué à la gestion des
bâtiments communaux et au suivi des
chantiers (nouveaux équipements à la
population)



Mélanie Anger,
conseillère municipale



Étienne Besson,
conseiller municipal



Audrey Brochard,
conseillère municipale



Nathalie Cillard,
conseillère municipale



Lucie Domec,
conseillère municipale



Jean Dumortier,
conseiller municipal



Julien Garin,
conseiller municipal



Mathilde Largouët,
conseillère municipale



Christelle Loaëc,
conseillère municipale



Jean Marie Trinquart,
conseiller municipal

■ RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA CHAPELLE-THOUARAUULT

À partir du mercredi 10 juin, la bibliothèque rouvre ses portes au public en respectant un protocole précis, et les règles sanitaires préconisées.

COMBIEN DE PERSONNES AUTORISÉES À ENTRER

5 personnes maximum / 1 membre par famille
Distance d'au moins 1 mètre à respecter

PROTOCOLE SANITAIRE

Masque obligatoire dans la bibliothèque et gel hydroalcoolique à l'entrée. Dans la mesure du possible, il vous sera demandé de ne toucher que les

livres ou revues que vous emprunterez. Cependant, une caisse sera mise à disposition pour déposer les livres que vous aurez touchés.

QUID DES RETOURS ET DES RÉSERVATIONS

Vous déposerez tous vos retours sur une table qui sera installée à l'entrée de la bibliothèque. Tous les documents resteront en quarantaine pendant 10 jours, puis ils seront retirés de votre carte après ce délai. Vous pouvez continuer à faire vos réservations sur le catalogue en ligne sur le site : mediathèque.lachapellethouarault.fr

HORAIRES

Mercredi 10h30 - 12h00 et 16h00 - 18h00
Vendredi 15h30 - 17h00

■ FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS



À partir du mercredi 17 juin l'accueil de loisirs de la Chapelle-Thouarault peut rouvrir ses portes à un plus grand nombre les mercredis, et ce jusqu'aux vacances scolaires de juillet.

Cette réouverture ne peut se faire qu'en cohérence avec le protocole sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs, dont les **5 grands principes** sont :

- ▶ Maintenir la distanciation physique
- ▶ Appliquer les gestes barrières
- ▶ Limiter le brassage des enfants
- ▶ Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- ▶ Former, informer et communiquer

L'accueil de loisirs est ouvert à tous dans la limite du nombre maximum autorisé. La priorité est donnée aux enfants des publics indispensables à la gestion de la crise sanitaire comme préconisé par les mesures préfectorales.

■ REPAS CLASSES 0

La fête des classes 0 aura lieu le **samedi 7 novembre 2020**.

Toutes les personnes dont l'année de naissance se termine par 0 sont invitées aux réunions de préparation dont les dates seront communiquées dans les commerces. La famille et les amis seront les bienvenus pour cette journée festive qui aura lieu à la salle Socio-culturelle.

La première réunion aura lieu le **mardi 30 juin à 20h00, salle du Haut-Village**.



CONTACTS Clément / 06 14 43 67 63
Maël / 06 21 57 43 81

SONDAGE ÉTÉ 2020

En ce qui concerne les dates d'ouverture de cet été, nous avons décidé de consulter les habitants de la Chapelle Thouarault pour savoir si, suite au confinement et ses conséquences, les besoins des familles avaient évolué. Il est possible en fonction des demandes de prévoir un temps de fermeture plus court.

Un sondage est mis en place pour permettre d'évaluer les fréquentations estivales et d'adapter l'organisation en fonction.

Attention, il ne s'agit pas d'une fiche d'inscription, mais un sondage pour évaluer les besoins des habitants. Vous trouverez ce questionnaire sur le lien suivant :

<https://sphinxadmin.ufcv.fr/v4/s/zjyinf>

■ RÉOUVERTURE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE LA FLUME

L'École de musique La Flume a réouvert ses portes aux élèves pour tous les cours instrumentaux et vocaux en pratique individuelle (face à face pédagogique) depuis le lundi 8 juin.

L'école de musique de La Flume a élaboré un plan de régulation de ses salles de cours permettant une reprise de tous les cours individuels dans ses 8 lieux d'enseignement.

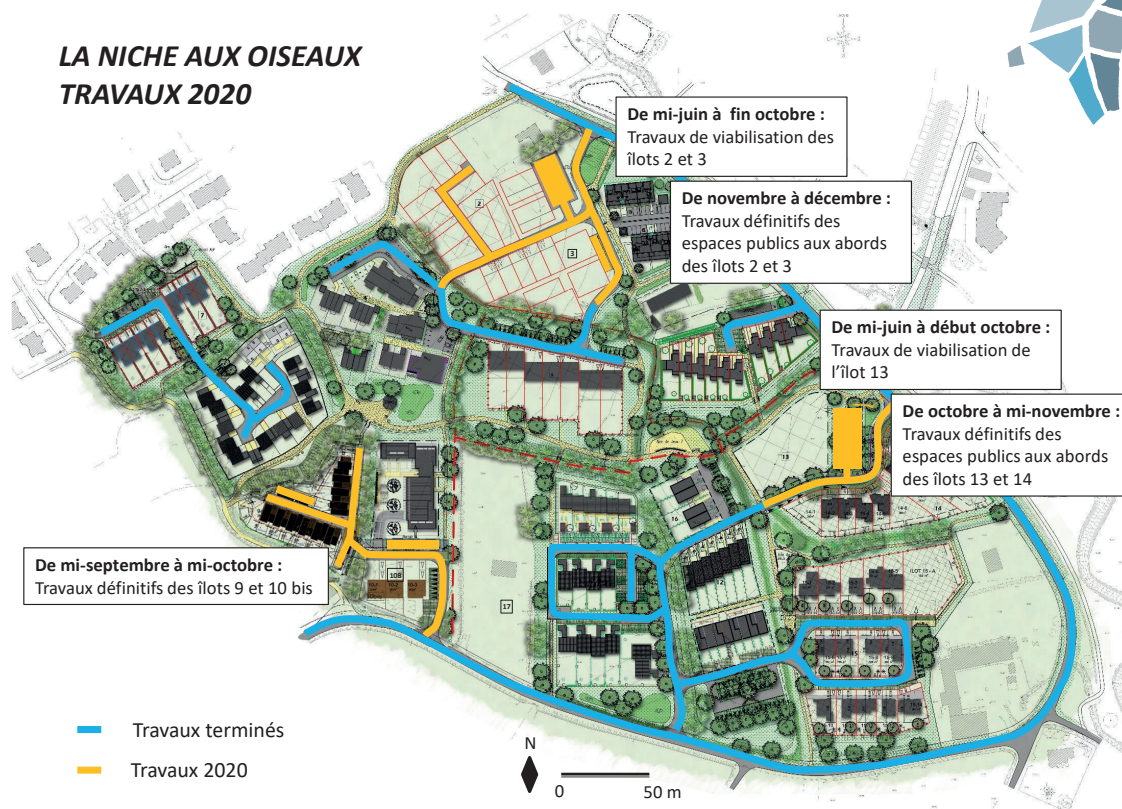
Ce dispositif a débuté dès le lundi 8 juin. Il permet aussi à ceux qui le souhaitent de conserver le mode de travail à distance.

Les cours de Formation Musicale se poursuivront à distance, dans la continuité des dispositifs engagés depuis le 16 mars dernier.

Tous les autres cours collectifs : ateliers de sensibilisation, ensembles vocaux et instrumentaux, orchestres ne pourront reprendre cette année.



LA NICHE AUX OISEAUX TRAVAUX 2020



■ LA NICHE AUX OISEAUX TRAVAUX 2020



La Niche aux Oiseaux est un quartier érigé en totale harmonie avec l'écrin de nature qui l'accueille.

À 5 minutes à pied du centre-bourg, il repose sur un projet d'aménagement écologique. Il est l'un des deux projets

bretons ayant reçu de l'État, fin 2014, le diplôme Engagé dans la labellisation EcoQuartier.

À partir de mi-juin et jusqu'à la fin de l'année, une nouvelle phase de travaux va s'engager sur la ZAC de la Niche aux Oiseaux.

DE MI-JUIN À DÉBUT OCTOBRE

▶ Travaux de viabilisation de l'îlot 13

DE MI-JUIN À FIN OCTOBRE

▶ Travaux de viabilisation des îlots 2 et 3

DE MI-SEPTEMBRE À MI-OCTOBRE

▶ Travaux définitifs des îlots 9 et 10 bis

DE OCTOBRE À MI-NOVEMBRE

▶ Travaux définitifs des espaces publics aux abords des îlots 13 et 14

DE NOVEMBRE À DÉCEMBRE

▶ Travaux définitifs des espaces publics aux abords des îlots 2 et 3

■ PROXI LA CHAPELLE-THOUARULT

Votre Proxi a élargi sa gamme de produits bio et vous propose également du vrac. Pour simplifier votre repas du dimanche midi, nous rôtissons des poulets accompagnés de pommes de terre, pensez à passer votre commande. Vente de glaces à l'unité. Une nouvelle photocopieuse vous attend, pour vos photocopies noires et blancs et couleurs. Sans oublier, le point poste, le service mondial relay. Pour le retrait d'espèces : un point vert Crédit Agricole et prochainement un point bleu Crédit Mutuel.

LES HORAIRES

| | |
|-------------------|-------------------------------|
| Lundi au Vendredi | 8h30 - 13h00 et 15h30 - 19h30 |
| Samedi | 9h00 - 13h00 et 15h30 - 19h00 |
| Dimanche | 9h00 - 12h30 |

Votre magasin prendra ses congés annuels du Dimanche 2 Août au Dimanche 30 Août inclus.

Votre Proxi vous remercie pour votre soutien et votre confiance lors du confinement.

■ TENNIS CLUB DE LA FLUME

Le Tennis Club de la Flume propose des formules découverte pour l'été afin d'ouvrir les terrains au plus grand nombre. Ainsi, il y a plusieurs possibilités pour jouer sur les terres battues :

- ▶ **Location horaire** : 18€ pour les licenciés et non licenciés extérieurs - via Ten'up.
- ▶ **Tickets invités** : 5€/heure à prendre sur Ten'up pour inviter ponctuellement un licencié extérieur.

Formule accès illimité pour Juin, Juillet et Août pour les non licenciés et licenciés (pas de licence découverte) :

- ▶ **50€** pour les habitants des communes du pôle intercommunal (Vezin, Le Rheu, L'Hermitage, Cintré, La Chapelle Thouarault, Chavagne, Mordelles) + Licence (Découverte à 3€)
- ▶ **80€** pour les habitants hors communes du pôle intercommunal + Licence (Découverte à 3€)

Vous êtes invités à venir goûter au plaisir de la terre battue !

Pour inscription et renseignement,
contacter le Tennis Club de la Flume
Par téléphone **06 33 99 17 51**
Par mail **05350304@fft.fr**



■ LE CCB A OBTENU LE LABEL CITOYEN



Le Chapelle Cintré Basket a la fierté de vous annoncer qu'ils ont obtenu le label fédéral citoyen 2 étoiles ! Cette saison, une commission citoyenne s'est formée dans le but de devenir un club plus responsable dans l'impact environnemental, l'intégration, le respect, la féminisation, la solidarité et le partage. Pour cela le CCB et tous ses licenciés, ont mené des actions tout

au long de l'année sur ces différents thèmes. Le club sera très heureux de célébrer la remise de ce label avec vous, lors d'une cérémonie festive, dès que la situation sanitaire le permettra.

Le CCB participera au dispositif de la **Carte Passerelle** du 1^{er} septembre au 17 octobre 2020. Ce dispositif permettra à tous les enfants de CM1-CM2 munis de leur carte passerelle, de participer à 3 séances gratuites sur cette période.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le CCB par mail **chapellecintrebasket@gmail.com**

■ COURS EN EXTÉRIEUR POUR LE FITNESS CLUB

Après la période de cours à distance sur FaceBook et Zoom, l'Association Fitness Club est ravie de reprendre ses cours en présentiel du 8 au 29 juin.

Les cours ont lieu en extérieur (terrain de basket derrière la salle des Sports) si la météo le permet sinon dans la salle aux horaires habituels et sans matériel.

Il leur tenait à cœur de dynamiser la fin de saison tout en respectant scrupuleusement les consignes transmises par la Mairie. Malheureusement, ils ne pourront pas proposer de portes ouvertes cette année.



Les nouvelles personnes souhaitant avoir des renseignements pour la saison prochaine peuvent contacter le fitness club :

Par téléphone **06 12 61 42 86**
Par mail **afclachapelle@gmail.com**

■ LE GYM CLUB A REPRIS LES COURS

Le gym club a repris les cours fin mai en suivant le protocole sanitaire.

À la rentrée, les cours enfants continueront le mercredi matin. Le vendredi, les cours de gym douce avec Véronique se poursuivent

Nouveauté : un 2^e cours de gym douce ouvre le mercredi matin avec Véronique également. Un cours différent et complémentaire. Venez tester !

Le jeudi soir, les cours de gym dynamique reprendront avec un nouvel animateur. Olivier quitte le club pour des raisons professionnelles.

CONTACTS Jasmina / 06 21 50 26 3 5
Annie / 02 99 07 67 96
Chantal / 07 86 62 51 89

■ OUVERTURE DES SALLES DE SPORT POUR LES ASSOCIATIONS

Dans la 2^e phase du déconfinement qui a débuté le 2 juin, le Gouvernement a donné son accord à la réouverture des équipements sportifs, de plein air et couverts, dans toutes les zones vertes.

Aussi, conformément aux directives ministérielles, la commune de La Chapelle- Thouarault autorise l'accueil des publics et la pratique sportive dans la salle de sports communale au respect strict par les utilisateurs des consignes sanitaires en vigueur, à savoir:

- ▶ Aucun rassemblement de plus de 10 personnes n'est autorisé sur l'espace public.
- ▶ L'entrée dans la salle de sports est réservée aux pratiquants de l'activité et à leur(s) entraîneur(s) (la présence de spectateur est interdite) et chaque organisateur s'engage à désinfecter les surfaces ayant pu être en contact avec les participants.
- ▶ Avant d'entrer dans la salle, du gel hydroalcoolique doit être appliqué sur les mains des participants.
- ▶ La pratique des sports collectifs ou de combat reste interdite (l'activité associative est possible sous des formes alternatives, sans contact).
- ▶ Le respect de la distanciation physique et des gestes barrières.
- ▶ Le port du masque pour les entraîneurs.
- ▶ L'accès aux vestiaires collectifs est interdit.

■ PERMANENCES LICENCES DU FOOTBALL CLUB HCC

Le Football Club Hermitage Chapelle Cintré organise des permanences de signature de licences 2020-2021.

Le mercredi 24 juin, au terrain de foot de La Chapelle-Thouarault de 17h00 à 19h00.

Le mercredi 1^{er} juillet, au terrain de foot de l'Hermitage de 17h00 à 19h00.

Le vendredi 10 juillet, au terrain de foot de Cintré de 16h30 à 19h30.



Si vous souhaitez avoir plus d'infos sur les licences (tarifs, renouvellement, changement de club...) vous pouvez vous rendre sur le site du club : www.fchcc.fr

■ NOUVEAUX HORAIRES DU CLIC NOROÏT

Le CLIC Noroit est un service social de proximité destiné aux personnes de plus de 60 ans ainsi qu'aux personnes en situation de handicap. Ce service a de nouveaux horaires durant cette période transitoire.

Afin de limiter les allées et venues dans l'établissement, le CLIC ne reçoit plus sans rendez-vous, mais **uniquement sur rendez-vous, de 9h00 à 12h30, et de 13h30 à 17h00**. Il est demandé également aux usagers de se présenter munis d'un masque et de se désinfecter les mains à l'entrée.

Les permanences vont reprendre dans les communes habituelles : Mordelles, Pacé, la Chapelle Chaussée et Gévezé. Pour l'instant, il n'est pas possible de reprendre sur le Rheu pour des raisons techniques, mais cela ne saurait tarder.

N'hésitez pas à les contacter pour toute question.



CLIC Noroit (antenne de la MDPH)
8, rue Marin Marie
35760 Montgermont
Tel 02 99 35 49 52
www.clic-noroit.fr

■ SOCIAL

Point Accueil Emploi (PAE)
02 99 78 66 68 / pae@ville-lhermitage.fr

Association Domicile Emploi Service (ADES)
02 99 60 55 58 / ades.mordelles@orange.fr

C.D.A.S - Assistantes sociales
02 99 27 76 41

■ URBANISME

Permanence instructeur Rennes Métropole
Le dernier mercredi du mois 9h - 12h
(prendre RDV en mairie)

■ BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque La Chapelle-Thouarault
Place George C. Padgett
35590 La Chapelle-Thouarault
02 99 07 60 22
bibliotheque.chapelle-thouarault@laposte.net

HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi 10h30 -12h00 et 16h00 - 18h00
Vendredi 15h30 - 17h00

■ MAIRIE

Mairie de La Chapelle-Thouarault
Place George C. Padgett
35590 La Chapelle-Thouarault

02 99 07 61 41
06 31 10 91 02
mairie@lachapellethouarault.fr
www.lachapellethouarault.fr

 Lachapellethouarault

 VThouarault

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi 14h00 - 17h00
Vendredi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

■ ÉTAT- CIVIL

NAISSANCES

Vasseur Nathan, le 5 mars 2020
Fontaine Timothée, le 13 mars 2020
Pauchon Maloé, le 21 avril 2020
Wallois Elena, le 06 mai 2020

MARIAGE

Trochet Fabien et Rouault Marie, le 13 juin 2020

DÉCÈS

Loiret Éric, le 4 avril 2020
Collin Vincent, le 8 avril 2020
Ruelloux, née Chauvel Amélie, le 11 mai 2020

■ NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie / **17**
Pompier / **18**
Samu / **15**

Centre anti poison
02 99 59 22 22

Voirie
[metropole.rennes.fr/
signalementvoirie](http://metropole.rennes.fr/signalementvoirie)

Dépannage Enedis
09 726 750 35

.....
Directrice de la publication
Mme Armand
Mise en page et impression
Service communication



Ville de La Chapelle-Thouarault
2020

CHAP'actu n°84
juillet - août

Merci de transmettre vos demandes
de publication et vos photographies
avant le 6 juillet 2020 à :
communication@lachapellethouarault.fr